CALENDRIER
DE COLLECTE 2023

SAINT-VALÈRE

GAUDREAU

DÉCHETS VOLUMINEUX

Matières acceptées

Matériaux secs d'origine domestique qui, à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières de matières résiduelles.

Chaque encombrant ne peut pas excéder un poids de 100 kilogrammes ni une dimension de 3 mètres (10 pieds) quant au plus long côté et 1,8 mètres (6 pieds) quant au second plus grand côté.

Matières refusées

- Résidus industriels
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) (Bains, toilettes, portes etc.)
- Batteries d'automobiles
- Appareils frigorifiques
- Pièces automobiles
- Les autres gros appareils électroménagers non réfrigérants ne sont pas acceptés dans la collecte des encombrants et doivent être disposés à l'écocentre afin de faciliter leur valorisation (récupération du métal)

DISPOSITION DU BAC
Placez vos bacs près de la rue la veille.

CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES
L'utilisation de bacs roulants en bon état, munis d'un couvercle et sur deux roues est obligatoire pour toutes les collectes.
**Il est interdit de peinturer les bacs.*

RÉSIDENCES SAISONNIÈRES
La collecte pour les résidences saisonnières (chalets) s'effectue entre le 1er mai et le 31 octobre 2023.

COLLECTE DE SURPLUS DE FEUILLES
Ne pas utiliser de sacs de plastique (noirs, orange, oxobio-dégradables). Merci de bien vouloir utiliser les sacs en papier seulement.

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL
Les sapins de Noël doivent être déposés en bordure de la voie publique la veille de la collecte. Ceux-ci doivent être exempts de décorations et dégagés des surplus de neige.

ÉCOCENTRE

CITOYENS : Des frais s'appliquent pour certaines matières admises. Information : www.groupegaudreau.com

Certaines matières résiduelles ne sont pas acceptées dans les bacs roulants parce qu'elles sont trop volumineuses ou qu'elles risquent d'endommager les équipements du centre de tri. Toutefois, elles peuvent être déposées à l'écocentre et être valorisées dans bien des cas!

Coordonnées
370, rue de la Bulstrode, Victoriaville
819 758-8378 (VERT), poste 229

Horaire
Mardi au samedi: 7 h à 16 h
(Fermé les dimanches et lundis)

Fermé - Congés fériés
1er janvier - Nouvel An
2 janvier - L'Après An
10 avril - Lundi de Pâques
22 mai - Fête nationale des Patriotes
24 juin - Fête nationale du Québec
1er juillet - Fête nationale du Canada
4 septembre - Fête du Travail
9 octobre - Action de grâce
25 décembre - Noël
26 décembre - L'Après Noël

Matières acceptées

- Mobiliers (électroménagers, matelas, mobiliers intérieurs et extérieurs, etc.)
- Résidus organiques (herbes, feuilles, branches d'arbres, terre, etc.)
- Matières recyclables (papier, carton, plastique, etc.)
- Siège d'auto pour bébé qui sera revalorisé;
- Petits articles (jouets, ensemble de vaisselle, chaudrons, décorations, jeux de lumières de Noël standards, etc.)
- Matériaux de construction (bois, brique, béton, etc. *à l'exception des matières contenant de l'amiante*)
- Verre (propre)
- Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc.)

Matières refusées

- Résidus Domestiques Dangereux
  - Produits chimiques
  - Batterie d'auto ou pour véhicule motorisé
  - Pneus

POINT DE DÉPÔT OFFICIEL

- Appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes,téléviseurs, etc.)
- Appareils frigorifiques (réfrigérateur, air climatisé, thermopompe, etc.)

  * **DES FRAIS PEUVENT S'APPLIQUER**
- Cartouches d'encre
- Verre
  - Bouteilles (vin, bière, etc.)
  - Pots et bocaux sans couvercles (confiture, cornichons, etc.)

  * Exclus (vaisselle, ampoules, miroirs, vitres, bouchons, capsules et couvercles)
- Résidus Domestiques Dangereux
  - Peinture
  - Huile lubrifiant
  - Organique
  - Pile sèche rechargeable ou non
  - Lampe contenant du mercure

En vente à l'écocentre:
- Compost
- Bacs roulants

SAINT-VALÈRE COLLECTE 2023

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Semaine du 4 juin mettre déchets volumineux le dimanche soir en bordure de rue.

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Semaine du 20 août mettre déchets volumineux le dimanche soir en bordure de rue.

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Collecte des matières recyclables | Collecte des matières compostables | Collecte des déchets | Collecte des déchets volumineux | Collecte des surplus de feuilles | Collecte des arbres de Noël | Collecte reportée

MATIÈRES RECYCLABLES

RE DUIRE UTILISER CYCLER COMMENCER

Matières acceptées

CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS ET JOURNAUX

Papier et carton
- Journaux, circulaires, feuilles, enveloppes, sacs en papier, livres, etc.
- Rouleaux de carton, boites de carton, boites d'oeufs, cartons de lait et jus, Tetra Pak, etc.

Plastiques : portant le symbole
- Contenants et bouteilles non souillés portant le symbole et numérotés de 1 à 5 et 7 (couvercle ou bouchon)

Métaux
- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boites de conserve
- Bouchons et couvercles
- Contenants de peinture vides, secs et sans couvercles

Verre
- Contenants, bouteilles et pots bien rincés

Matières refusées

- Vêtements
- Batteries et piles
- Longs boyaux ou cordages (Corde à linge ou corde jaune)
- Mobilier d'intérieur ou de jardin
- Jouets
- Contenant pressurisé (bonbonne propane, extincteur, peinture en aérosol, etc.)
- Produits chimiques
- Produits et articles de piscine
- Seringues *
- Lumières de Noël
- Fils et rallonges électriques

ATTENTION

N'OUBLIEZ PAS DE RINCER VOS CONTENANTS

Emballages multiples lorsque vous avez des contenants formés de plusieurs matières (boîtes de céréales, biscuits, boissons), séparez chacune d'entre elles pour faciliter la tâche des trieurs.

Ne *jetez jamais vos seringues* dans le recyclage ou à la poubelle. Mettez-les dans un contenant prévu à cet effet et rapportez celui-ci à la pharmacie.

Retirez les circulaires du publisac avant de les mettre dans le bac de recyclage.

MATIÈRES COMPOSTABLES

Matières acceptées

Résidus de table
- Fruits et légumes
- Coquilles d' œufs, coques de noix
- Pains et pâtes alimentaires
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer cuits, frais ou os
- Produits laitiers
- Matières grasses
- Filtres et marc de café, sachets de thé et de tisane, infusion

Résidus de jardin
- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Gazon, feuilles mortes, foin et chaume
- Petites branches (max. ½ pouce decirconférence), bran de scie et copeaux de bois incluant le cèdre

Autres
- Cheveux, poils et plumes
- Papier et carton (non cirés) souillés, boîtes de pizza, essuies-tout, assiettes de carton, etc.
- Déjections et litière d'animaux domestiques (sans sac)
- Mouchoirs de papier

Veuillez utiliser des sacs de papier | **LES SACS CERTIFIÉS COMPOSTABLES NE SONT PAS ADMISSIBLES**

Matières refusées

- Coquilles d'huîtres et de moules
- Roches et bûches de bois
- Feuilles de rhubarbe
- Sacs de plastique réguliers et oxo-biodégradables
- Médicaments périmés
- Produit d'hygiène corporelle
- Poussière d'aspirateur et charpie de sécheuse
- Animaux morts
- Textiles
- Cendres
- Mégots de cigarettes
- Couches biodégradables
- Bouchons de liège
- Gravier de rue

DÉCHETS

Un déchet est un résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac de récupération ou de matières compostables et qui ne peut être acheminé à l'écocentre.

- Styromousse portant le symbole 6
- Couches
- Vaisselles cassées
- Cendres (Les cendres doivent être refroidies au moins 14 jours avant de les mettre dans un sac de plastique et de les déposer dans le bac noir.)
- Objets composés de multimatières ne pouvant pas être remis à des organismes
- Disques compacts
- Sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI
- Ampoules régulières
- Tuyaux d'arrosage
- Caoutchouc, etc.

GAUDREAU